

20 jan 2023 -09:16

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2023

Financement des passifs nucléaires

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux réglant le financement des passifs nucléaires.

Il s'agit de l'augmentation du financement des obligations découlant de la dénucléarisation des sites nucléaires BP1 (ancien site de Eurochemic) et BP2 (ancienne division de traitement de déchets du SCK•CEN) pour 2023, à hauteur de 45 millions d'euros. Cette opération porte le financement à un total de 114 millions d'euros, destinés à assurer la poursuite de l'assainissement.

Par ailleurs, le montant du financement du quart de la dénucléarisation du réacteur BR3 du passif technique du Centre d'étude de l'énergie nucléaire pour l'année 2023 est fixé à 14 millions d'euros.

Les projets d'arrêtés royaux sont soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be